Mieux comprendre l'ACA en santé et services sociaux

Fiches pratiques et théoriques

5e critère de l'ACA

Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté

Collection d'outils du projet L'ACA chez les OCASSS

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

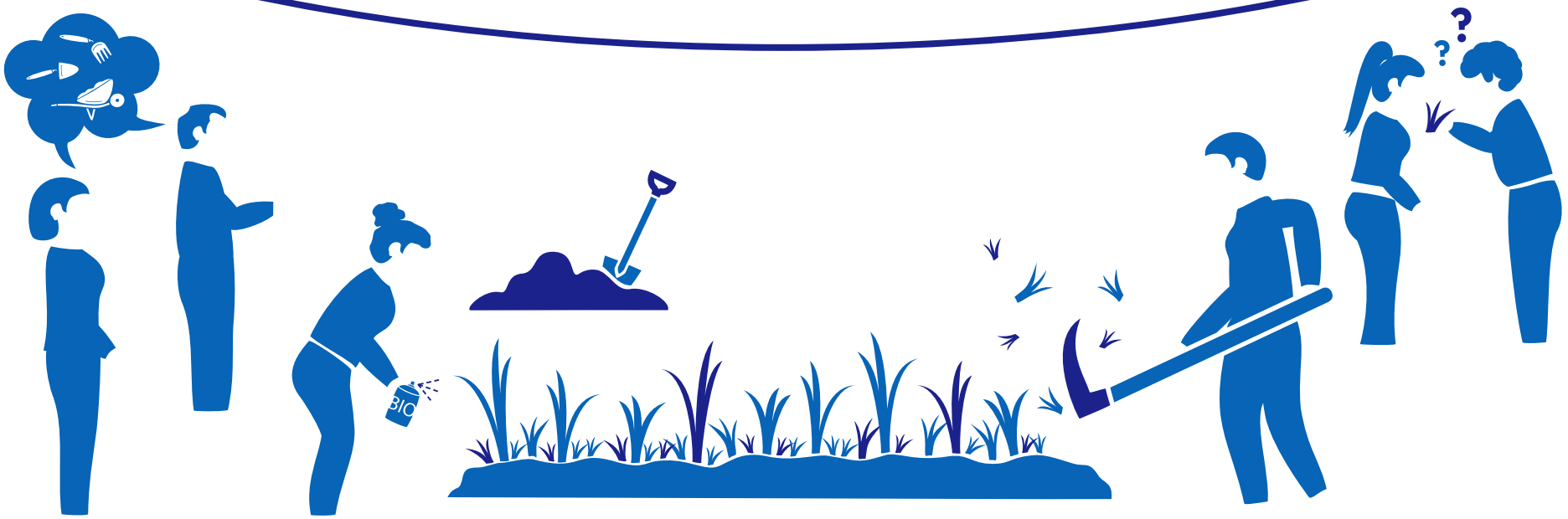

Les OCASSS naissent d'une mobilisation citoyenne, par laquelle la communauté définit elle-même ses besoins et imagine ses propres solutions.

Préambule

Cette fiche fait partie de la série *Mieux comprendre l'ACA en santé et services sociaux*. Elle a été conçue par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB ou Table) pour outiller les organismes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) qui souhaitent s'approprier davantage les grands principes de l'action communautaire autonome (ACA).

Elle propose différentes pistes d'action et de réflexion pour reconnaître l'importance et la spécificité des pratiques d'ACA, mais aussi pour les consolider et les mettre en valeur. Les OCASSS sont invités à poser un regard éclairé sur les critères de l'ACA et les principes qu'ils sous-tendent.

Pour bien comprendre ces critères, il est important de retenir qu'ils sont intimement liés et que les frontières qui les séparent sont souples, de sorte que certaines manifestations peuvent s'appliquer à plus d'un critère.

La présentation qui en est faite dans ces fiches reflète la vision de la Table. Les idées qu'elles expriment ne sont pas prescriptives ; elles constituent, en quelque sorte, des idéaux de pratique. C'est pour cette raison que ces huit critères sont abordés dans une perspective d'ACA, même si les quatre premiers ne s'appliquent pas seulement aux organismes communautaires autonomes, mais aussi à l'ensemble des organismes communautaires.

Bien que la lecture complète de la série soit recommandée, les différentes fiches peuvent être consultées indépendamment les unes des autres. Il est toutefois suggéré de commencer par le document introductif *L'ACA en santé et services sociaux*, qui permet de mieux comprendre les fondements et les spécificités de l'action des OCASSS.

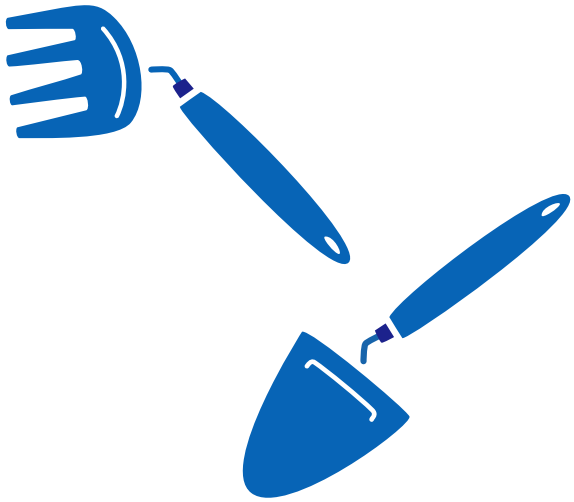

La série s'accompagne d'un cahier de travail conçu pour prendre des notes durant votre lecture ou pour être personnalisé selon vos besoins. Pour l'obtenir ou consulter les autres fiches et outils réalisés dans le cadre du projet *L'ACA chez les OCASSS* :

https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/

Éléments de définition

Le 5e critère se reporte à la fondation de l'organisme. Plus précisément, à la démarche qui a mené à sa constitution.

Il précise que les OCASSS naissent d'une **initiative citoyenne**, c'est-à-dire de la volonté des gens de la communauté de s'organiser pour répondre à une situation problématique qui les concerne. C'est donc la communauté elle-même qui identifie ses propres besoins et les moyens d'y répondre.

La notion d'initiative citoyenne se définit également par opposition à une initiative gouvernementale ou à une commande de l'État. La mission des OCASSS a été déterminée démocratiquement par leurs membres fondateurs, et n'a pas été dictée ou orientée par une instance gouvernementale

Attention

Les OCASSS résultent d'initiatives citoyennes et non d'une commande de l'État. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité d'avoir reçu du soutien externe, du réseau de la santé et des services sociaux ou de partenaires communautaires, par exemple. L'important est aussi que leur création émane de la volonté et de l'action de citoyennes et de citoyens, en leur nom personnel, et non en représentation d'un établissement public ou d'un bailleur de fonds.

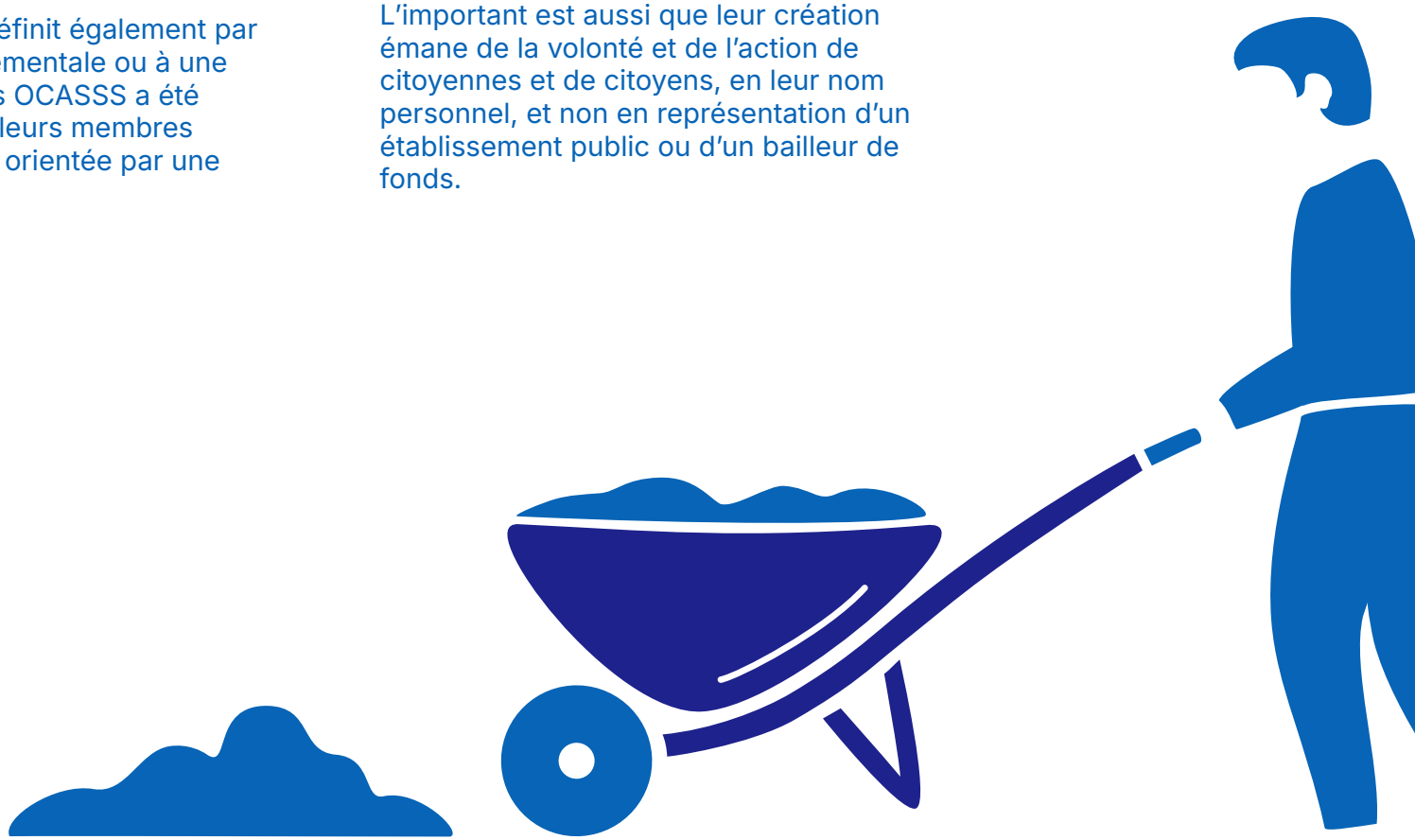

Principes généraux

La volonté citoyenne :

Les OCASSS sont créés *par, pour* et *avec* les membres de la communauté, investis à titre personnel et non à titre professionnel ou institutionnel, pour répondre à un besoin ou défendre un intérêt commun.

Le caractère alternatif de la réponse à la situation problématique :

Les OCASSS proposent des solutions et des façons de faire qui sont généralement différentes de celles de l'État, afin d'adapter leurs approches aux réalités de leur communauté.

L'autonomie :

Ce sont les membres de l'organisme qui définissent librement et démocratiquement sa mission, ses valeurs, ses pratiques, ses approches, ses orientations, etc., sans qu'elles soient dictées par un quelconque programme gouvernemental.

L'évolution au fil du temps :

Les OCASSS agissent dans un environnement en constante évolution. Il est donc tout à fait normal qu'ils évoluent eux aussi pour rester enracinés dans leur communauté, tout en restant fidèles à leur mission initiale.

L'enracinement durable dans la communauté :

Les OCASSS développent et maintiennent des liens étroits avec leur communauté, en restant à l'écoute de ses besoins, en favorisant la participation citoyenne et en contribuant à son développement.

De l'initiative citoyenne à l'enracinement dans la communauté

Initiative citoyenne → **Création de l'organisme** → **Enracinement dans la communauté**

L'enracinement dans la communauté est le prolongement de l'initiative citoyenne à l'origine de la création de l'organisme.

Exemples concrets

Les OCASSS ont chacun leur propre histoire, mais ils partagent tous le fait d'avoir été fondés grâce à l'implication bénévole et militante de membres de la communauté qui ont décidé de s'unir autour d'une cause commune.

Historique d'un organisme en prévention du suicide :

À partir du milieu des années 1980, des personnes préoccupées par la problématique du suicide ont décidé d'agir. Elles se sont d'abord réunies en comité avant de mettre en place un plan d'action pour contrer ce phénomène dans la région. L'organisme a été officiellement créé en 1989, avec la mise en place d'une ligne d'écoute téléphonique gérée par des bénévoles. Peu à peu, l'équipe s'est agrandie et les activités se sont diversifiées. Aujourd'hui, l'organisme poursuit sa mission de prévention du suicide, de sensibilisation, d'intervention et de soutien aux personnes touchées ainsi qu'à leurs proches.

Historique d'un organisme oeuvrant auprès de familles monoparentales :

L'organisme a été fondé en 1992 par une congrégation religieuse, avec l'aide de plusieurs mères et collaboratrices dévouées, pour améliorer la qualité de vie des mères monoparentales et de leurs enfants. L'organisme s'est rapidement développé grâce à l'engagement de la communauté. Aujourd'hui, il continue d'accompagner les familles avec les mêmes valeurs de respect, d'empathie et de non-jugement.

Historique d'un organisme en justice alternative :

En 1983, des personnes du milieu communautaire, œuvrant en santé mentale et en pastorale, ont constaté l'absence de services pour accompagner les jeunes qui souhaitaient réparer leurs gestes délictuels. Elles ont alors uni leurs efforts pour fonder l'organisme en 1983. Au fil des ans, l'organisme a élargi sa portée pour inclure différents groupes d'âge et développer son expertise en matière de justice réparatrice et de médiation citoyenne.

Étude de cas

Au fil du temps, certains OCASSS ressentent le besoin de réévaluer ou de réorienter leur mission pour mieux s'adapter aux besoins et aux réalités de leur communauté. Comment s'assurer que cette démarche reflète la volonté des membres tout en restant cohérente avec la mission et les valeurs initiales de l'organisme ? Voici une brève étude de cas qui explore cette démarche, en mettant l'accent sur l'importance du processus démocratique.

Contexte de la fondation :

- Fondation de l'organisme dans les années 1980, dans la foulée du mouvement féministe de l'époque, à l'initiative d'un groupe de femmes de la région.
- Mission initiale : lutter contre les violences sexuelles.

Nouveau besoin :

- Augmentation des demandes d'accompagnement par les personnes issues de la diversité de genre.
- Reconnaissance des systèmes d'oppression et de marginalisation liés au genre, entraînant un risque accru de vivre des violences sexuelles.
- Constat d'un manque d'espaces sécuritaires et inclusifs adaptés à leurs besoins.
- Prise de conscience que la communauté initialement visée par la mission, les femmes cis[2], pourrait exclure certaines personnes, et que l'organisme doit donc s'adapter à cette nouvelle réalité.

Processus démocratique pour répondre au nouveau besoin :

1. Amorce d'une réflexion collective au sein de l'organisme pour mieux répondre aux besoins des personnes issues de la diversité de genre.
2. Consultation des membres de la communauté concernée pour mieux comprendre et définir leurs besoins d'accompagnement.
3. Consultation des membres de l'organisme, menant à l'élaboration d'une proposition pour élargir la mission de l'organisme à toutes les personnes issues de la diversité de genre.
4. Adoption d'une résolution par le conseil d'administration pour entériner la proposition formulée par les membres.
5. Ratification de la proposition du changement de mission par plus des deux tiers des membres réunis en assemblée générale extraordinaire.

Cette étude de cas démontre bien comment l'organisme s'est adapté à de nouveaux besoins, tout en restant fidèle à sa mission initiale de lutte contre les violences sexuelles et à ses valeurs d'inclusion, de solidarité et de respect.

[2] Se dit des personnes dont l'identité de genre correspond au genre assigné à la naissance.

Pistes de réflexion

Cette section propose des pistes pour alimenter vos réflexions sur vos pratiques d'ACA. N'hésitez pas à vous en inspirer pour alimenter une discussion, produire un document de formation ou encore réaliser une activité introspective au sein de votre organisme.

1 Prendre un pas de recul par rapport à vos pratiques

Voici quelques questions à vous poser :

- Comment l'organisme a-t-il été fondé ? Quels sont les principaux jalons de sa création ?
- Comment gardez-vous la mémoire collective de l'histoire de l'organisme ?
- Comment cette histoire est-elle transmise aux personnes qui participent à la vie de votre organisme ?
- Comment la mission de votre organisme a-t-elle évolué au fil du temps ?
- Si votre organisme a acquis son autonomie après le moment de sa fondation, comment avez-vous documenté le processus suivi ? Comment continuez-vous à affirmer et à renforcer cette autonomie ?
- Comment vous assurez-vous de rester connecté aux besoins et aux réalités de votre communauté ?
- Comment l'histoire de votre organisme est-elle mise en valeur, tant à l'interne (auprès des personnes qui participent à la vie de votre organisme) qu'à l'externe (auprès des bailleurs de fonds, partenaires, responsables politiques, etc.) ? Comment la faites-vous connaître et reconnaître ?

2 Reconnaître vos forces et vos faiblesses

À la lumière de ce que vous avez observé à la première étape :

- Quels sont les aspects relatifs à votre histoire qui vous procurent le plus de fierté ou de satisfaction ?
- Quels sont les aspects qui pourraient être améliorés ?

3 Identifier des manières de vous améliorer

Si vous souhaitez améliorer certains aspects relatifs à votre histoire, voici quelques questions à vous poser :

- Quels sont les obstacles à l'amélioration de cet aspect, comment les surmonter ?
- Que seriez-vous en mesure de faire à court, moyen et long terme pour améliorer cet aspect ?
- Qui pourrait vous aider à travailler cet aspect ?

Références et ressources complémentaires

Un résumé de la démarche ainsi que les références utilisées se trouvent en annexe. Une liste de ressources pour aller plus loin est également disponible.

Pour les consulter : https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/

Ce document a été produit par la **Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles**. Il est le fruit de réflexions, de discussions et d'échanges entre les membres du comité de réalisation des outils, les membres de l'équipe de travail et les regroupements membres de la Table.

Merci à toutes les personnes ayant participé au projet.

Mai 2025

Pour citer cette fiche :

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2025). *5e critère de l'ACA : Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté.* Mieux comprendre l'ACA en santé et services sociaux. Fiches pratiques et théoriques. https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

L'ACA chez les OCASSS

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

1, rue Sherbrooke Est, Montréal (Qc) H2X 3V8

https://trpocb.org/acachezlesocasss/